

OPH DU CHER

14, rue Jean-Jacques Rousseau
B.P. 277
18006 BOURGES Cedex
02 48 23 10 00

A L'ATTENTION DU GARDIEN
(cf. accusé réception de votre congé)

Attestation

D'ENGAGEMENT DE PAIEMENT

Je soussigné(e), Madame – Mademoiselle – Monsieur

Locataire du logement situé à :

Adresse :

Code Postal - Ville :

Certifie effectuer l'état des lieux de sortie sur ma demande, avec le représentant de l'Office Public de l'Habitat du Cher, avant la date contractuelle de fin de bail indiqué sur l'accusé de réception de mon congé, et renonce à l'article 15.1 de la loi du 6 juillet 1989, à savoir le droit de jouissance du logement loué, en restituant les clés par anticipation. Je reconnais devoir les loyers et charges jusqu'au terme du délai de préavis légal, et maintenir l'assurance habitation de mon logement jusqu'à cette même date, ou, le cas échéant, jusqu'à la date de relocation de ce logement.

Fait à

Le

Signature du locataire :

Accompagnée de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Si vous souhaitez quitter les lieux avant la fin du délai contractuel de fin de bail, ce document doit être impérativement retourné au gardien, dûment complété et signé. Dans le cas contraire, le gardien refusera de prendre une date d'état des lieux avant la fin de votre préavis.

